

Questions orales

● (1452)

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, j'aime mieux ne pas déposer de budget que d'en présenter un comme ceux du gouvernement tory de l'Ontario . . .

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: . . . et du gouvernement tory de Terre-Neuve qui ont tous deux haussé les impôts. Je trouve inconcevable que le premier ministre de l'Ontario envoie des télégrammes au gouvernement fédéral lui demandant de relancer l'économie, alors qu'il y a moins de deux semaines, il a augmenté les impôts de l'Ontario de 350 millions de dollars.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il répondre à la question? Consulte-t-il sérieusement ses homologues des provinces en vue de convoquer une conférence des ministres des Finances le mois prochain, afin qu'il puisse s'entendre avec eux sur une politique économique générale?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, j'ai eu des consultations avec les ministres des Finances il y a environ un mois et demi. Comme leur déficit est moins élevé que celui du gouvernement fédéral, je leur ai demandé de stimuler l'économie. Je reconnais que le ministre des Finances de la Saskatchewan était d'accord avec mon argument. En ce qui concerne les gouvernements tories de l'Ontario et de Terre-Neuve, ils étaient peu positifs. Je suis prêt à m'entretenir avec eux, mais s'ils réagissent comme ils l'ont fait jusqu'ici en majorant les impôts, il est préférable que je m'abstienne de le faire.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LA LÉGALITÉ DES TÂCHES ACCOMPLIES PAR LES SERVICES DE SÉCURITÉ

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au solliciteur général. Comme en dépit des démentis du ministre, plusieurs actions illégales ont été commises par le service de sécurité, le solliciteur général est-il convaincu que la direction de la planification et de l'analyse de la police et de la sécurité n'a commis directement ou autrement aucun acte illégal depuis sa création il y a quelques années? Pouvons-nous avoir son assurance explicite à cet égard de la même manière que son prédécesseur donnait aux députés et aux Canadiens une assurance non fondée au sujet de la conduite du service de sécurité?

L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, sans doute le député sait-il en quoi consiste la responsabilité du Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité, que ce n'est pas un service opérationnel. A moins qu'il ne puisse me préciser des situations où l'inaptitude opérationnelle risquerait de causer des ennuis à quelqu'un, je devrai conclure que ses allégations sont tout à fait sans fondement.

[M. Clark.]

M. MacKay: Monsieur l'Orateur, c'est toujours volontiers que je viens en aide au solliciteur général. Étant donné que le Centre a eu et a toujours à son service des gens comme MM. Cobb, Armit, Banning et Schultz qui ont déjà participé à des opérations, peut-il affirmer catégoriquement à la Chambre et à tout le pays aujourd'hui, ainsi qu'il l'a toujours fait, que le Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité n'est ni plus ni moins qu'un centre d'analyse qui ne se livre à aucune opération? Peut-il l'affirmer à la Chambre?

M. Blais: Oui, monsieur l'Orateur. Je signale au député que s'il veut bien croire l'article paru dans le *Globe and Mail* de ce matin, l'un de ceux que le député a nommés s'occupe de planification, tout comme il le faisait lorsqu'il faisait partie du groupe «G», qui ne s'occupe pas de surveillance mais de planification.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

LA RETENUE SUR LES SUBVENTIONS DUES AUX PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Raynald Guay (Lévis): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture. Faisant suite aux nombreuses instances qui ont été faites, j'aimerais savoir s'il y a de nouveaux événements au sujet de la retenue sur les subventions dues aux producteurs de lait du Québec et du Canada tout entier?

M. Yves Caron (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, étant donné le conflit qui existait entre les deux fédérations du Québec et qui avait injecté un surplus de quotas sur le marché de production de 2 p. 100, le président de la Commission canadienne du lait avait décidé de retenir les subventions du mois de janvier 1978 pour les producteurs de lait. Je dois assurer l'honorable député que, depuis vendredi dernier, il y a eu de nombreuses négociations entre le président de la Commission canadienne du lait et les deux fédérations, et d'ici demain soir, si les deux groupes ne se sont pas entendus, la Commission canadienne du lait a décidé unilatéralement d'envoyer les chèques aux producteurs de lait industriel du Québec.

* * *

[Traduction]

LA SÉCURITÉ NATIONALE

L'ÉTUDE DE LA CORRESPONDANCE CONCERNANT UN AGENT DE LA GRC

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au solliciteur général. Elle fait suite à la question du député de Central Nova ainsi qu'à celles qui lui ont déjà été posées sur le même sujet.